

*Rapports de comités***LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES**

DÉPÔT D'UNE OPPOSITION AU RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Mme le Président: Je dois signaler à la Chambre qu'une objection signée par les députés de Nunatsiak (M. Ittinuar), Moncton (M. McCauley), Welland (M. Parent), Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand), Ottawa-Vanier (M. Gauthier), Ottawa-Centre (M. Evans), Hamilton-Ouest (M. Hudecki), Etobicoke-Nord (M. MacLaren), Abitibi (M. Gingras) et Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) m'a été remise, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada, 1970, à propos du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Québec.

Si la Chambre y consent, je propose de faire comme d'habitude et de publier le texte de l'objection en appendice aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

DÉPÔT D'UNE OPPOSITION AU RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LA PROVINCE DE TERRE-NEUVE

Mme le Président: Je dois faire savoir à la Chambre que plus tôt dans la journée une objection signée par un certain nombre de députés m'a été remise à propos du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Terre-Neuve. Les députés savent que les objections doivent être remises dans les trente jours qui suivent le dépôt du rapport. Ces objections ont été déposées en retard, le 27 juin étant le dernier jour où elles auraient pu être reçues. Je suppose que nous pourrions, toutefois, avec le consentement unanime de la Chambre, accepter de les recevoir aujourd'hui. La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, je voudrais avoir le temps de consulter mes collègues là-dessus et je ferai savoir à la présidence un peu plus tard si nous donnons le consentement unanime ou non.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUESPRÉSENTATION DU 21^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. John Evans (Ottawa-Centre): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt et unième rapport du comité

permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[*Note de l'éditeur:* Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

[Français]

LES PERSONNES HANDICAPÉESDÉPÔT DU 3^e RAPPORT DE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DU CANADA AUX RECOMMANDATIONS

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Madame le Président, j'ai le grand plaisir, conformément à l'article 46(2) du Règlement...

[Traduction]

... de déposer, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du gouvernement du Canada en réponse aux recommandations découlant de l'Année internationale des personnes handicapées.

* * *

PÉTITIONS

M. MITGES—L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition portant les signatures de 201 résidents de la ville d'Owen Sound et de ses environs dans la circonscription de Grey-Simcoe, en Ontario. Les pétitionnaires s'opposent vigoureusement à la mise à l'essai des missiles de croisière au Canada et condamnent aussi le recours initial aux armes nucléaires pour lesquelles, prétendent-ils, les missiles de croisière ont été mis au point. Ils recommandent donc instamment au gouvernement fédéral d'interdire la mise à l'essai des missiles de croisière au Canada et espèrent ardemment qu'on accèdera à leurs vœux.

[Français]

M^{ME} HERVIEUX-PAYETTE—L'ÉLIMINATION DU PLOMB DANS L'ESSENCE

Mme Céline Hervieux-Payette (Montréal-Mercier): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée: La pétition des soussignés résidant dans la municipalité de Baie-Comeau, dans la province de Québec qui se prévalent maintenant de leur droit ancien et incontesté de présenter le grief suivant: Que la pratique d'ajouter du plomb à l'essence est la principale cause des hauts niveaux de concentration de plomb dans l'atmosphère.

Qu'il est reconnu que le fait d'être exposé à des quantités même minuscules de plomb est dangereux pour la santé, surtout celle des enfants et des non-nés, portant atteinte au développement du cerveau et de l'intelligence et causant des désordres dans le comportement.

A ces causes demande humblement: Que le gouvernement du Canada adopte des lois mettant un terme à la pratique d'ajouter du plomb à l'essence au Canada et prévoyant que soient utilisées les solutions de rechange qui existent déjà.

Le tout respectueusement soumis.